



Troissereux.fr



mairiedetroissereux

Restons en Contact

Tel. 03 44 79 02 89

mairie-de-troissereux2@wanadoo.fr

TROISSEREUX PROPRE - 11 SEPTEMBRE 2021

Le **samedi 11 septembre 2021**, nous vous donnons rendez-vous à 9h00 devant la Mairie pour créer les équipes et répartir les zones à nettoyer : des étangs, jusqu'à Houssoy, en passant par le cœur du village.

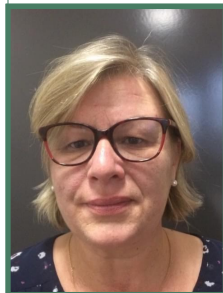


OBJETS TROUVES

Une page a été créée sur le site internet de la commune, pour informer des objets perdus/trouvés sur la commune. Vous la trouverez dans la rubrique « LE QUOTIDIEN ». N'hésitez pas à adresser vos demandes ou vos trouvailles à la mairie, qui mettra en ligne.

TRIBUNE DES ELUS DE LA SECONDE LISTE

Les trois sièges de la liste Troissereux expérience et renouveau sont désormais représentés par :



**Astrid
DEGROOTE**

47ans

Exploitante agricole et conseillère économique.

Native de Troissereux je faisais partie du conseil municipal de 2014 à 2020.



**Maurice
BILY**

63ans

Retraité.

Je suis au conseil municipal depuis 1995, et j'habite la commune depuis 1993.



**Vanessa
MEISSIREL-
MARQUOT**

45 ans

Chargée de mission développement économique et marketing territorial à l'Agglomération du Beauvaisis.

Conseillère municipale de 2014 à 2020. Je suis arrivée à Troissereux en 2001.

BIEN VIVRE A

TROISSEREUX

Le Mag.



Photo : Noëlle LEMMENS



LE MOT DU MAIRE

Chères Tressoriennes, Chers Tressoriens,

Vacances et école ne vont pas les unes sans l'autre. Madame CHATELARD, notre directrice d'école, va prendre une retraite bien méritée. Elle nous a présentée sa remplaçante, Mme Laetitia CAMUS, lors du conseil d'école qui s'est déroulé le vendredi 25 juin. Les effectifs prévisionnels sont d'environ 160 enfants à la rentrée de septembre 2021, soit quasiment les mêmes chiffres que l'année dernière.

Toujours concernant l'école, tant que les protocoles sanitaires ne nous permettront pas de refaire 2 services, la cantine devra rester à la salle polyvalente. Cette solution n'est pas idéale, notamment pour les enfants (environ 60 à 80) qui doivent rester enfermés près de 1h30 dans la salle, sans pouvoir se défouler avant de reprendre les cours, mais également pour les personnels qui doivent gérer tous les écoliers ensemble.

Restons dans le domaine de la jeunesse, notre directrice de l'ALSH ayant eu un sérieux problème

de santé la veille des vacances, elle n'a pas pu prendre en charge le centre aéré qu'elle avait préparé et mis en place. Malgré des recherches plus qu'approfondies, son remplacement à la toute dernière minute n'a pas été possible. Amandine HEQUET, une des secrétaires de Mairie et Mégane HACQUE l'adjointe au Maire se sont investies à plein temps pour trouver une alternative afin que les parents puissent placer leurs enfants dans des centres aux alentours. La Commune prendra en charge le surcoût éventuel.

Concernant les intempéries, nous avons eu la chance de ne pas avoir autant de dégâts qu'à Beauvais (45 mm d'eau à Troissereux pour 150 mm à Beauvais), et seule la rue de la Gare à été inondée comme lors des années précédentes. Le Conseil travaille activement sur cette problématique depuis déjà plusieurs mois.

Comme promis lors du précédent Mag, je vous informe au sujet du Presbytère. En effet l'Architecte des Bâtiments de France nous a enfin fait un retour (29 juin), à la suite de l'envoi de notre devis de près de 700 000 € pour une réhabilitation complète. Pour lui, une réhabilitation du rez-de-chaussée, serait possible

pour un montant de 382 573 €. Je vous rappelle que l'on ne pourrait espérer, alors, que 2 salles de 28 et 17 m². Vous comprendrez que je ne peux pas engager la Commune sur une telle opération. Des études sont en cours et je vous tiendrai au courant des évolutions dans notre prochain Mag.

Tous les membres du conseil municipal savent se rendre disponibles, pour écouter les villageois. Mes adjoints et moi sommes le plus souvent présents en Mairie, à votre disposition et à votre écoute, pour le meilleur et pour le pire comme on dit.

Au vu des contraintes sanitaires et du délai un peu court, le Comité des Fêtes n'a pas pu prendre en charge une animation pour la fête nationale. Le bar "Le Central" va néanmoins mettre en place une sono pour égayer la soirée du 13 juillet.

Nous vous y retrouverons peut-être, et d'ici là, je souhaite à chacun de vous de très bonnes vacances.

**Votre Maire :
Christian DEMAY**

1 MILLION D'ARBRES EN HAUTS-DE-FRANCE

Troissereux a participé au plan «1 million d'arbres en Hauts-de-France ».

Une quarantaine d'arbres fruitiers, financée à 90% par la Région, devait être plantée par les tressoriens sur le chemin du campeau, derrière le château.

La Covid en a décidé autrement.

Les plantations ont été réalisées par les élus et les employés municipaux.



A VOS AGENDAS ! ECONOMISONS L'ENERGIE !

Une réunion d'information sur les possibilités techniques d'économie d'énergie, de nos habitats, se tiendra le 10 septembre à 19 heures à la salle polyvalente.

Elle est proposée et animée par un conseiller de l'Espace Conseil « Faire » de Beauvais :

- les aides financières (critères, démarches)
- les dispositifs d'accompagnement
- les points de vigilance

L'information est prévue sur une heure et sa durée sera fonction de vos attentes, de vos questions.



RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2021

6 discussions/délibérations étaient à l'ordre du jour.

1. Mise à jour des commissions, en tenant compte des mouvements de conseillers. Votée à l'unanimité.
2. Créations de lampadaires rue de Dieppe et rue de Guehengnies pour 5819.63 € TTC. Votées à l'unanimité.
3. Installation d'un panneau d'information lumineux sur la place de la mairie : le dossier n'est pas complet, la délibération est reportée.

4. Révision des tarifs (à la hausse) et du règlement de la location de la salle polyvalente. Votée à la majorité.
5. Le SMIOCE (Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement), auquel nous adhérons sans en faire usage (510€/an) a, par délibération, refusé notre désengagement. Nous devons, à nouveau en faire la demande. Nouvelle demande votée à l'unanimité.
6. Révision du règlement de la crèche. Il reste des points à préciser, la délibération est reportée.

DANGER ECARTE !

Vous êtes quelques-un(e) s à nous interroger sur la raison de l'abattage des peupliers sur les chemins des étangs.

L'âge moyen d'abattage d'un peuplier de cette espèce est de 30 ans. Les arbres qui ont été abattus avaient 30 ans.

Au-delà de cet âge, ils montrent 2 inconvénients majeurs :

1. Les arbres meurent. Des grosses branches voire l'arbre entier peuvent se briser. En tombant, elles peuvent blesser (ou pire) des passants. Plusieurs chutes de branches nous avaient déjà été signalées.
2. Leur valeur marchande (ils sont vendus pour être transformés) se réduit d'année en année. Après 30 ans, ils peuvent représenter un coût pour l'abattage. D'autre part, les entreprises bûcheronnes ne se déplacent pas pour quelques arbres et les arbres morts ne les intéressent pas.

La décision de supprimer autour de 200 peupliers n'a pas été facile à prendre, soyez-en assurés, mais il est de la responsabilité de la Mairie de prévenir les accidents.

D'autre part, chacun de ces peupliers sera remplacé au moins à l'identique. Un nouveau peuplier sera planté entre deux anciennes souches. Dès que l'emplacement sera propre. C'est un engagement que nous prenons. Une partie de l'argent de la vente des arbres y sera consacré.

Dans quelques années, cette allée aura retrouvé toute sa splendeur. Un peuplier peut atteindre 7 mètres en 4 à 5 ans.

Enfin, les têtes de ces arbres seront offertes à tout tressorien qui souhaiterait en bénéficier, comme bois de chauffage, sous réserve qu'il vienne le couper lui-même. Plusieurs dizaines de stères seront disponibles. Pour ce faire, il suffira d'en faire la demande en mairie en présentant une assurance responsabilité civile.

Notre objectif n'est évidemment pas de déboiser Troissereux, et pour preuve, les 40 arbres fruitiers plantés aux étangs du Campeau.



Photo Cédric DELAFRAYE

LES LAVANDIERES VERSION 2021

Cette fois on lave les tuiles !



Photo Cédric DELAFRAYE

Le travail continue avec les bénévoles au lavoir.

Malheureusement, les bénévoles ont constaté avec désolation

plusieurs agressions avec tuiles cassées et une quinzaine de cailloux sur le toit.

Malgré cela, la motivation est là et près de 1000 tuiles ont déjà été lavées et mises en place !



Photo Cédric DELAFRAYE

LE POTAGER PARTICIPATIF

Une expérience est menée actuellement sur le hameau de Houssoy-le Farcy. Une parcelle de terrain communal est prêtée aux habitants qui le souhaitent afin d'y créer et d'y faire vivre un potager partagé.



Photo Vincent CORBIN

L'objectif simple dans son sens mais double dans son ambition : faire vivre la bonne humeur entre voisins tout en partageant des connaissances et des savoir-faire autour des plantations.

TONTES DE PELOUSES COMMUNALES

Vous êtes un certain nombre à observer et à nous faire remarquer que l'entretien des espaces verts est "négligé".

Première chose, nous souhaitons signaler que les agents municipaux ne sont en aucun cas responsables de cet

état de fait , qui est bien réel (*inutile de les réprimander*).

Ils sont à 100% à pied d'œuvre, mais malheureusement, nous faisons face à des casses multiples d'équipements (même les neufs), qu'il nous faut remplacer ou faire réparer. L'équipe de cantonniers est toujours renforcée,

chaque fois que possible par des « T.I.G. » (Travaux d'intérêts généraux)

Enfin l'eau et la chaleur de ces derniers jours ont favorisé la pousse de la verdure.

Le retour à la normale se fera progressivement.

INONDATIONS

Des travaux, sont d'ores et déjà prévus, avec le curage des ravines qui n'évacuent plus correctement, et un aménagement conséquent du bassin de rétention en bas de la rue de la gare, qui aujourd'hui reçoit quasiment toute l'eau de Troissereux.

Nous examinons également la possibilité de modifier ou supprimer le ralentisseur proche du cabinet médical.

D'autre part, des études de faisabilité sont en cours pour dériver les eaux du haut du village vers le sous-sol afin de soulager la rue de la gare.

De plus, la possibilité de choix de matériaux drainants, lors de chaque chantier de voirie, est examinée.

Le sujet "Eaux pluviales" est étudié depuis plusieurs années par la commune, même si aujourd'hui, c'est l'Agglo qui gère

ce sujet.

Le problème est complexe et à chaque forte pluie, les flux sont observés par les élus. N'oublions pas que Troissereux est bâti sur une zone humide, traversée par un cours d'eau.

La classification d'une zone en « catastrophe naturelle » peut, si nécessaire, être sollicitée par la mairie, auprès de la préfecture, en montant un dossier comprenant vos demandes documentées.



Photo Kevin DANIEL